



## Bienheureuse Françoise d'Amboise

« Religion sans charité n'est que corps sans âme et fontaine sans eau »

Bienheureuse Françoise d'Amboise.



Françoise est née en 1427 pendant la guerre de 100 ans. Elle doit, pour des raisons politiques, épouser Pierre, le fils du Duc de Bretagne Jean V. Suite à son couronnement, elle devient pour les Bretons « la bonne duchesse » et prend une part active au gouvernement du duché au côté de son mari Pierre II à qui elle donne des conseils éclairés. Elle fait preuve d'un sens aigu de la justice, de proximité envers les petits, les pauvres et les malades.

Sans enfant et devenue veuve, elle songe alors à entrer chez les Clarisses mais deviendra la fondatrice du premier carmel féminin de France, placé sous le vocable des "Trois-Marie" au Bondon à Vannes. En 1461, elle reçoit l'habit du Carmel et un an après s'engage par la profession religieuse puis, bien malgré elle, est élue Prieure de la communauté de Vannes. Peu après, le Carmel est transféré aux "Couëts" à Nantes. Mère Françoise y exerce sa charge avec douceur, fermeté, mais aussi humilité et dévouement.

Ayant voulu assumer seule le soin d'une sœur atteinte d'une grave maladie, elle meurt le 4 novembre 1485, victime de sa charité. Vénérée par les Bretons, elle est déclarée bienheureuse par le pape Pie IX en 1863 et est fêtée le 4 novembre.

Aujourd'hui, le Carmel de l'Annonciation de Vannes aime à garder vivante la mémoire des cinq carmels de Bretagne qui vécurent dans l'esprit et selon les constitutions de Françoise d'Amboise.

A l'exemple de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, soyons toujours attentifs aux plus faibles. Pour les vocations religieuses et sacerdotales, prions avec patience et persévérance « la bonne duchesse » de notre diocèse.

« De moi-même je ne peux rien ; mais je puis tout en Celui qui me fortifie »  
Épître aux Philippiens IX, 13

Toute notre force consiste à sentir notre faiblesse et à en connaître le remède, qui est la grâce du médiateur.

### Intentions du Saint Père pour le mois de novembre 2015 :

Intention universelles : Pour que nous sachions nous ouvrir à la rencontre personnelle et au dialogue avec tous, même avec ceux qui ont des convictions différentes des nôtres.

Intention missionnaire pour l'évangélisation : Pour que les pasteurs de l'Église, avec un profond amour pour leurs troupeaux, accompagnent leur chemin et gardent vivante leur espérance.

Actualité du diocèse : Rendons grâce pour l'ordination par Monseigneur CENTENE de deux diacres permanents, François GOUTHE (Vannes) et Nicolas LE POULICHET (Malguénac), en la cathédrale Saint-Pierre de Vannes le 11 octobre dernier.